

Image not found or type unknown



Ne plus etre responsable des dettes de son conjoint

Par **chantal**, le **26/01/2010** à **15:25**

Bonjour,rnrnJe suis séparée de mon conjoint depuis juillet 2008, celui étant artisan. En 2009, nous avons vendu notre maison pour régler ses dettes, étant en redressement juduciaire.rnrnPouvez m'indiquer quelles démarches je dois faire pour ne plus être responsable de ses dettes maintenant ?rnrnJe vous remercie de m'indiquer les démarches à effectuerrnrnVeuillez agreer, Monsieur, mes salutations distinguées.